

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES

CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2018

**SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES
CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
ÉTATS FINANCIERS
31 MARS 2018**

TABLE DES MATIÈRES

Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 2
État des résultats	3 - 4
État de l'évolution de l'actif net	5
Bilan	6 - 7
État des flux de trésorerie	8
Notes complémentaires	9 - 14
Renseignements complémentaires	15 - 18

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de
Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt

J'ai effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de mon audit. J'ai effectué mon audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que je me conforme aux règles de déontologie et que je planifie et réalise l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

J'estime que les éléments probants que j'ai obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, l'Organisme perçoit des produits de dons sous forme de contributions pénales ou autres pour lesquels il n'est pas possible d'auditer l'exhaustivité de façon satisfaisante. Mon audit de ces produits s'est limité aux montants comptabilisés dans les comptes de l'Organisme. Par conséquent, je n'ai pu déterminer si des ajustements auraient pu s'avérer nécessaires pour la période considérée et la période précédente en ce qui concerne les produits, l'excédent (l'insuffisance) des produits et des charges, l'actif à court terme et l'actif net.

Opinion avec réserve

À mon avis, à l'exception des incidences éventuelles du problème décrit dans le paragraphe « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme Service d'aide aux victimes d'actes criminels Marthe Vaillancourt au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Marie-Claude Gobeil, CPA auditrice, CGA

Jonquière, le 12 juin 2018

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	FONDS D'ADMINISTRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
PRODUITS					
Subvention FAVAC	1 400 630	-	-	1 400 630	1 288 250
Autres subventions - projet d'été (Annexe A)	13 528	-	-	13 528	12 981
Autres subventions - Intervention facilitée par l'animale (Annexe B)	13 268	-	-	13 268	1 504
Contributions pénales (Annexe C)	38 369	-	-	38 369	20 083
Dons	12 020	-	-	12 020	19 580
Subvention Emploi- Québec	-	-	-	-	13 301
Intérêts	1 846	-	-	1 846	3 394
Autres sources de financement	510	-	-	510	417
	1 480 171	-	-	1 480 171	1 359 510
FRAIS D'ADMINISTRATION					
Salaires	1 033 250	-	-	1 033 250	1 011 663
Avantages sociaux	162 643	-	-	162 643	160 961
Associations/Cotisations	5 919	-	-	5 919	7 050
Assurances	4 002	-	-	4 002	4 127
Documentation/Abonnement	536	-	-	536	930
Frais de déplacement	25 130	-	-	25 130	20 774
Frais de formation	13 349	-	-	13 349	22 887
Honoraires professionnels	16 315	-	-	16 315	7 253
Frais de recrutement	251	-	-	251	103
Frais de location	1 302	-	-	1 302	1 537
Frais d'impression	3 044	-	-	3 044	2 854
Papeterie/Fourniture de bureau	14 119	-	-	14 119	12 539
Achats informatiques et bureautiques	580	-	-	580	6 025

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTAT DES RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	FONDS D'ADMINISTRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	2018 Total	2017 Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Entretien et réparation informatique	2 195	-	-	2 195	2 176
Publicité/Promotion	5 835	-	-	5 835	1 428
Télécommunications	6 423	-	-	6 423	6 673
Frais entretien/Réparation	611	-	-	611	4 374
Loyer/Frais afférents	54 594	-	-	54 594	53 784
Projet spécial - Projet été (Annexe A)	20 457	-	-	20 457	15 874
Projet spécial - Intervention facilitée par l'animal (Annexe B)	13 268	-	-	13 268	1 504
Projets spéciaux - Fonds des contributions pénales(Annexe C)	3 378	-	-	3 378	38 521
Point de service Obedjiwan (Annexe D)	12 802	-	-	12 802	12 004
Activités renaissances	536	-	-	536	378
Frais activités des bénévoles	314	-	-	314	-
Frais de fonction	204	-	-	204	216
Frais conseil administration	1 368	-	-	1 368	1 858
Frais bancaires	1 161	-	-	1 161	1 096
Taxes/Permis	5 988	-	-	5 988	5 965
Amortissement des immobilisations corporelles	-	8 088	-	8 088	-
	1 409 574	8 088	-	1 417 662	1 404 554
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	70 597	(8 088)	-	62 509	(45 044)

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

					2018	2017
	FONDS D'ADMINIS- TRATION AFFECTÉS	FONDS D'ADMINIS- TRATION NON AFFECTÉS	FONDS D'IMMO- BILISATIONS	FONDS DES CONTRI- BUTIONS PÉNALES	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	20 000	70 466	13 203	84 842	188 511	233 555
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	-	70 597	(8 088)	-	62 509	(45 044)
INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS PAR LE FONDS D'ADMINISTRATION	-	-	580	-	580	-
VIREMENT INTERFONDS (NOTE 12)	-	(33 482)	-	33 482	-	-
SOLDE À LA FIN	20 000	107 581	5 695	118 324	251 600	188 511

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

BILAN

31 MARS 2018

				2018	2017
	FONDS D'ADMINISTRATION	FONDS D'IMMOBILISATIONS	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
Actif					
Court terme					
Encaisse	420 379	-	-	420 379	50 976
Placements à court terme (note 3)	20 507	-	-	20 507	320 842
Débiteurs (note 4)	6 426	-	-	6 426	10 582
À recevoir du fonds d'administration	-	-	118 324	118 324	-
Frais payés d'avance	1 602	-	-	1 602	1 339
	448 914	-	118 324	567 238	383 739
Immobilisations corporelles (note 5)	-	5 695	-	5 695	13 203
	448 914	5 695	118 324	572 933	396 942

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

BILAN

31 MARS 2018

				2018	2017
	FONDS D'ADMINISTRATION \$	FONDS D'IMMOBILISATIONS \$	FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES \$	Total \$	Total \$
Passif					
Court terme					
Créditeurs (note 6)	192 781	-	-	192 781	184 935
Subvention reportée (note 10)	10 228	-	-	10 228	23 496
Dû au fonds des contributions pénales	118 324	-	-	118 324	-
	321 333	-	-	321 333	208 431
Actif net					
FONDS D'ADMINISTRATION AFFECTÉS (note 11)	20 000	-	-	20 000	20 000
FONDS D'ADMINISTRATION NON AFFECTÉS	107 581	-	-	107 581	70 466
FONDS D'IMMOBILISATIONS	-	5 695	-	5 695	13 203
FONDS DE CONTRIBUTIONS PÉNALES	-	-	118 324	118 324	84 842
	127 581	5 695	118 324	251 600	188 511
	448 914	5 695	118 324	572 933	396 942

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,

_____, administrateur

_____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	62 509	(45 044)
Élément n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	8 088	-
	70 597	(45 044)
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés au fonctionnement (note 7)	298 806	(8 556)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	369 403	(53 600)
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	50 976	104 576
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	420 379	50 976

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

Le Services d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels Marthe Vaillancourt (S.A.V.A.C), est constitué selon la Partie III de la loi sur les compagnies du Québec, et agit à titre de mandataire du ministère de la Justice du Québec pour opérer et maintenir un Centre d'Aide aux Victimes d'Actes Criminels (C.A.V.A.C). L'organisme doit fournir des services de soutien et de réconfort aux victimes d'actes criminels et donner de l'information sur leurs droits et recours.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers et la durée de vie utile des immobilisations corporelles.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, y compris les découverts bancaires lorsque les soldes bancaires fluctuent souvent entre le positif et le négatif

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux et les périodes indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Période
Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement	Linéaire	5 ans
Matériel informatique	Linéaire	5 ans
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

L'organisme comptabilise ses opérations selon la comptabilité par fonds. En vertu de ce principe, les acquisitions d'immobilisations corporelles, financés par le fonds d'administration, sont imputées dans un fonds d'immobilisations.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT**NOTES COMPLÉMENTAIRES****31 MARS 2018****2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels non amortissables sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

Subventions reportées

Les subventions relatives aux immobilisations corporelles sont comptabilisées à titre de subventions reportées puis amorties de la même façon que les immobilisations auxquelles elles se rapportent. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées en déduction de celles-ci.

Instruments financiers*Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des dépôts à terme, des comptes clients et autres créances, des effets à recevoir et des subventions à recevoir.

Les placements en actions privilégiées d'une société privée sont comptabilisés au coût.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)**Instruments financiers (suite)***Dépréciation*

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

	2018	2017
	\$	\$
Financière Banque Montréal, CPG au taux de base moins 1,95%, échéant le 22 avril 2017.	-	300 513
Financière Banque Nationale Inc., Encaisse	20 507	20 329
	20 507	320 842

4. DÉBITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes clients	782	2 939
Subvention à recevoir	-	3 017
Taxes de vente à recevoir	5 644	4 626
	6 426	10 582

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018		2017	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Mobilier de bureau	60 608	59 568	1 040	1 597
Matériel informatique	102 062	98 632	3 430	9 231
Équipement	12 530	12 378	152	228
Améliorations locatives	5 367	4 294	1 073	2 147
	180 567	174 872	5 695	13 203

6. CRÉDITEURS

	2018	2017
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	4 148	15 904
Salaires et avantages sociaux	129 679	126 123
Retenues à la source	58 954	42 908
	192 781	184 935

Au 31 mars 2018, l'organisme avait des sommes à remettre à l'État pour 58 954\$.

7. VARIATION NETTE D'ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AU FONCTIONNEMENT

	2018	2017
	\$	\$
Placements à court terme	300 335	(60 516)
Débiteurs	4 156	6 578
À recevoir du fonds d'administration	(118 324)	-
Frais payés d'avance	(263)	52
Créditeurs	7 846	21 834
Subvention reportée	(13 268)	23 496
Dû au fonds des contributions pénales	118 324	-
	298 806	(8 556)

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'organisme à subir une perte financière. Le risque de crédit pour l'organisme est principalement lié aux effets à recevoir.

Pour les subventions à recevoir, l'organisme évalue, de façon continue, les montants à recevoir sur la base des montants dont il a la quasi-certitude de recevoir en s'appuyant sur leur valeur de réalisation estimative.

Pour les promesses de dons, l'organisme ne comptabilise à la fin de l'exercice que les montants qui sont reçus à la date d'achèvement des états financiers.

9. ENGAGEMENT

L'engagement pris par l'organisme en vertu d'un bail totalise 186 479 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des trois prochains exercices sont les suivants :

	\$
2019	60 631
2020	62 147
2021	63 701

10. SUBVENTION REPORTÉE

	2018 \$	2017 \$
Solde au début	23 496	-
Report de l'exercice	(13 268)	23 496
Solde à la fin	10 228	23 496

Étant donné que le solde de la subvention de 23 496\$ pour le Projet- Intervention facilitée par l'animal (Annexe B) n'a pas été utilisée en totalité pour l'année 2017-2018, il y a donc eu un report de 10 228\$ au 31 mars 2018.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT

NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2018

11. AFFECTATION INTERNE

	2018	2017
	\$	\$
Solde au 31 mars	20 000	20 000

Les membres du conseil d'administration ont décidé d'affecter le don de charité de 20 000\$ reçu au cours de l'année financière 2015-2016, à des projets spéciaux au bénéfice de la clientèle des victimes d'actes criminels. Au 31 mars 2018, cette somme n'avait toujours pas été dépensée.

12. AFFECTATIONS EXTERNES

Au cours de l'exercice, l'organisme a effectué une affectation externe en fonction des règles édictées par le BAVAC pour un montant de 36 860\$ lié aux contributions pénales reçues dans l'exercice. L'Organisme a utilisé une somme de 3 378\$ (voir Annexe C) au cours de l'exercice financier ce qui explique que le solde du fonds des contributions pénales a été augmenté de 33 482\$ au 31 mars 2018.

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
ANNEXE A		
PROJET ÉTÉ		
PRODUITS	13 528	12 981
CHARGES		
Salaires	17 641	14 213
Avantages sociaux	2 816	1 661
	20 457	15 874
DÉFICIT	(6 929)	(2 893)

ANNEXE B
INTERVENTION FACILITÉE PAR L'ANIMAL

PRODUITS	13 268	1 504
CHARGES		
Frais de déplacement	247	38
Frais de formation	10 269	1 466
Papeterie et fournitures de bureau	1 432	-
Frais d'impression	331	-
Aménagement local	989	-
	13 268	1 504

ANNEXE C
FONDS DES CONTRIBUTIONS PÉNALES

CHARGES		
Salaires	-	27 034
Avantages sociaux	-	4 384
Frais de formation	3 378	5 972
Frais déplacement	-	479
Papeterie et fournitures de bureau	-	652
DÉFICIT	(3 378)	(38 521)

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	2018	2017
	\$	\$
<hr/>		
ANNEXE D		
POINT DE SERVICE OBEDJIWAN		
<hr/>		
CHARGES		
Frais déplacement	3 840	3 328
Frais de formation	-	300
Papeterie et fournitures de bureau	1 151	19
Télécommunications	2 661	3 157
Loyer	5 150	5 200
	<hr/> 12 802	<hr/> 12 004
DÉFICIT	<hr/> (12 802)	<hr/> (12 004)

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

ANNEXE E
COMPARATIF BUDGET 2018

	Budget	
	2017-2018	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subvention FAVAC	1 400 630	1 400 630
Autres subventions - Projet d'été (Annexe A)	-	13 528
Autres subventions - Intervention facilitée par l'animale (Annexe B)	23 496	13 268
Contributions pénales (Annexe C)	17 000	38 369
Dons	10 000	12 020
Intérêts	2 500	1 846
Autres sources de financement	-	510
	1 453 626	1 480 171
CHARGES		
Salaires	1 059 705	1 033 250
Avantages sociaux	190 745	162 643
Associations/Cotisations	8 739	5 919
Assurances	4 000	4 002
Documentation/Abonnement	720	536
Frais de déplacement	19 000	25 130
Frais formation	10 597	13 349
Frais de fonction	200	204
Honoraires professionnels	7 650	16 315
Frais de recrutement	-	251
Frais de location	1 189	1 302
Frais d'impression	2 500	3 044
Papeterie/Fourniture de bureau	11 000	14 119
Achats informatiques et bureautiques	3 000	580
Entretien et réparation informatique	1 000	2 195
Publicité/Promotion	1 650	5 835
Télécommunications	6 656	6 423
Frais entretien/Réparation	1 000	611

SERVICE D'AIDE AUX VICTIMES D'ACTES CRIMINELS MARTHE VAILLANCOURT
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018

	Budget	
	2017-2018	2018
	\$	\$
Loyer/Frais afférents	54 960	54 594
Projet spécial - Projet été (Annexe A)	-	20 457
Projet spécial - Intervention facilitée par l'animal (Annexe B)	23 496	13 268
Projets spéciaux - Fonds des contributions pénales (Annexe C)	-	3 378
Point de service Obedjiwan (Annexe D)	12 838	12 802
Activités renaissances	950	536
Frais activités des bénévoles	400	314
Frais conseil administration	1 500	1 368
Frais bancaires	1 248	1 161
Taxes/Permis	5 905	5 988
Amortissement des immobilisations corporelles	-	8 088
	1 430 648	1 417 662
	22 978	62 509